

COMMUNIQUE DE PRESSE MBF

Manifeste MBF – Pratiquer le VTT n’est pas un crime !

Interdictions de passage, discriminations dans l’accès aux espaces naturels sans justification, fausses accusations, pièges tendus dans les bois à certains endroits : les VTTistes sont de plus en plus confrontés à ce type de problématiques.

Dans le contexte actuel de sortie de crise sanitaire, les Français ont besoin de nature et de lieux de respiration. Plus que jamais, il est important de rappeler que le VTT, en plus d’être très populaire, est un sport respectable et respectueux de la nature, dont l’impact est faible.

La législation actuelle (code de l’environnement, code forestier, code de la route...) est appliquée de manière inadaptée et parfois discriminante. Cela ne permet pas de relever efficacement les défis rencontrés sur le terrain. Un climat malsain a parfois tendance à s’installer, ce que nous ne pouvons pas accepter.

Face à cela, la MBF veut agir de manière positive avec un manifeste en 8 points qui prend la forme d’une liste de principes, que chacun(e) s’engage à tenir de manière individuelle, liste assortie de revendications que notre association entend porter auprès des pouvoirs publics.

Ainsi, la MBF demande aux amoureux de la nature de s’engager à :

- 1. Faire preuve en toutes circonstances du plus grand respect envers les autres usagers**
- 2. Respecter les chemins et sentiers ainsi que le milieu naturel qui nous accueille**
- 3. A garder la nature propre en ne laissant aucun déchet derrière moi**
- 4. Devenir un ambassadeur de mon sport et participer à la promotion du vivre ensemble**

Et de la soutenir dans les revendications suivantes :

- 1. Que la pratique du VTT reste autorisée sur les sentiers**
- 2. Que le partage des sentiers reste la norme entre les différents usagers**
- 3. Que la communauté VTT soit systématiquement consultée par les pouvoirs publics et intégrée dans la gouvernance des espaces naturels**
- 4. Que soit mis en place un cadre favorisant le respect entre les différents pratiquants, l’entretien des sentiers, et la prise en compte des nouveaux besoins permettant de répondre à toute la diversité des pratiques VTT**

COMMUNIQUE DE PRESSE MBF



Pour nous faire entendre, nous avons un atout : le NOMBRE. La signature de ce manifeste a pour but d'appuyer la ligne de conduite de la Mountain Bikers Foundation et à ses revendications. De cette manière, il nous sera possible de démontrer aux institutions publiques, aux pouvoirs politiques et décisionnels que nous sommes soutenus par un très grand nombre de pratiquants et de citoyens à travers le pays et même hors de nos frontières ; le VTT est non seulement un atout santé psychique et physique, mais c'est aussi un important vecteur touristique et économique, vital dans le contexte actuel de sortie de crise.

#EnsembleNousSommesPlusForts

[Pour prendre connaissance du manifeste, cliquez sur la phrase !](#)

Le Bureau national MBF

Contacts :

Fabien Jhistry, coordinateur national / 06 07 77 43 37/ fabien@mbf-france.fr

Raymond Cheminal, président / 06 75 56 82 81 / president@mbf-france.fr

La Mountain Bikers Foundation (MBF) en quelques mots :

La MBF est une association nationale reconnue d'intérêt général aux soutiens variés (particuliers, clubs, entreprises, collectivités...). Elle représente la communauté des pratiquants de Vélo Tout Terrain, dans une approche durable et responsable de cette activité. Elle défend également l'accès aux sentiers et aux espaces naturels pour les sports de plein air en général. Le leitmotiv de la MBF est que « la pratique du VTT doit rester autorisée sur tous les sentiers de randonnée sauf exceptions justifiées et argumentées » et que « la polyvalence des usages (randonnée à pied, à cheval et à VTT) doit être conservée ».